

# ***Rapport d'activité 2023***

*9 février 2024*

Après un début d'année difficile, nous avons connu une reprise de nos activités dès le printemps. Un nouveau souffle semble porter notre association qui coïncide avec notre changement de site et l'accueil qui nous est réservé dans le village de Mézières sous Lavardin.

## ***1) Rappel des objectifs de l'association***

- Faire prendre conscience au jeune public de la beauté, la diversité et la fragilité de notre environnement en abordant tous les champs disciplinaires (mathématiques, géographiques, historiques, scientifiques, artistiques) ainsi que des thématiques environnementales (jardinage, découverte de la faune et de la flore, jeux sensoriels autour des plantes, bricolage, orientation, land art...) dans un milieu préservé.
- Partager des savoirs relatifs aux plantes médicinales, aromatiques et potagères à un large public à partir d'ateliers ou de sorties botaniques.
- Apprendre collectivement les fondamentaux du jardinage écologique pour se nourrir de manière autonome.
- Proposer des actions dynamisant le monde rural.
- Inciter aux pratiques pédagogiques du dehors. Former des enseignants à ces pratiques pédagogiques.
- Créer du lien entre municipalité, écoles, centres sociaux et foyers logement.
- Favoriser l'émergence de partenariat pour le développement de petits projets agricoles.

## ***2) Présence à l'assemblée générale***

Gilles Letellier : nouveau président depuis l'AG du 17 novembre 2023

Cristel Isare : nouvelle trésorière depuis l'AG du 17 novembre 2023

Killian Trucas : maire de Mézières sous Lavardin

Morgane Jouy : animatrice salariée de l'association depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021

Matthieu Segalen : membre actif et bénévole de l'association

Isabelle Agin : bénévole de l'association

Stéphane Jouy : bénévole de l'association

Christophe Rossignol : bénévole de l'association

Ronan Lambert : bénévole de l'association

Martine Faroy Fontenas : membre adhérent de l'association

Elodie Gourdet : membre adhérent de l'association

Excusée :

Ophélie Frustié : nouvelle secrétaire depuis l'AG du 17 novembre 2023 (au travail le vendredi soir)

### 3) Rapport d'activité de l'année 2023.

Adhésions	Animations auprès du jeune public	Ateliers auprès des adultes
<p>5 établissements scolaires</p> <p>4 centre sociaux</p> <p>15 adhésions individuelles (inclus dans les animations avec les centres sociaux)</p> <p>8 adhésions familiales (inclus dans les animations avec les centres sociaux)</p> <p>14 adhésions enfants</p>	<p><i>Déplacements auprès de</i> 7 classes 1 centre social</p> <p><i>Venue sur notre site de :</i> 12 classes 4 centre de loisirs (Ségrie, La Milesse, Conlie, Beaumont sur Sarthe)</p> <p>Installation de : - 3 jardins d'école (Vernie, Tennie, Neuvillalais) - 1 jardin partagé (Fresnay-sur-Sarthe)</p> <p>17 enfants inscrits aux mercredis découvertes. (ajout de deux mercredis en novembre)</p> <p>2 anniversaires sur site</p> <p>Semaine de soutien scolaire et après-midi buissonnières pendant les vacances de février.</p>	<p>Mise en pause de nos ateliers familles faute de participants les années précédentes</p> <p>CS de Beaumont : Promenade botanique le mercredi 31 mai Préparation à base de plantes : mardi 22 août</p> <p>Fresnay sur Sarthe (tout au long de l'année) : Mise en place d'un jardin partagé pour des familles souhaitant des légumes et demandant une aide dans la programmation. Création d'un jardin pédagogique médiéval pour clore des visites guidées dans le vieux Fresnay et l'accueil de classes ou du centre de loisirs.</p> <p>Dans le cadre du SNU : Animation sur les arbres de nos forêts et les plantes sauvages auprès de 80 jeunes adultes</p>

- Fête du jardin : samedi 24 juin. Journée festive avec visite du jardin, jeux géants et marché de producteurs qui s'est clôturée par un repas bio et un concert (Nombre de repas servis : 90 - bénéfice : 800€).

- Subventions (Fondation Grand Ouest : 4000€ et FDVA : 3000€)

- Don mairie de Mézières sous Lavardin: 300 €

- Don d'une famille : 10 €

- Don de « Coquille de Bois » : 150 € (sous la forme d'une adhésion offerte pour l'année 2023)

- Retour sur charges patronales trop versées depuis 2 ans auprès de l'URSSAF : 3284€
- Formation de Morgane à l'apiculture d'octobre 2022 à septembre 2023 auprès de l'association Bee linked.

Principales dépenses :

- Investissement dans une ruche, essaim et l'équipement d'apiculture : 500€
- Achat d'un trafic pour le transport du matériel et des plants ; carte grise et réparation : 3000 €
- Achat d'une grande serre pour la réalisation et la protection de plants : 1800€
- Masse salariale allégée du fait du retour de charges cette année : 8000 €

#### ***4) Déménagement du site pédagogique dans la continuité du parc de loisirs de Mézières sous Lavardin.***

Les raisons d'un tel déménagement :

- Opportunité de s'installer dans un bourg rendant de fait plus visible notre action.
- Signature d'un bail permettant d'aménager le site à notre convenance et y installer des installations durables. (serre, pépinière, mare, poulailler...)
- Réduction de la surface à entretenir, à tondre, à faucher correspondant davantage au taux réel d'activité sur site. La majorité de nos actions se déroulent à l'extérieur (écoles, jardins partagés, centre sociaux...)
- Bénéficiaire d'infrastructures de la commune pour accueillir des groupes dans de meilleures conditions. Tables de pique-nique et grands arbres fournissant de l'ombre dans le parc de loisirs qui est accolé au site. La salle des fêtes permettant l'accueil de groupes pour des activités lors de la période automnale/hivernale.
- Signature d'un bail agricole avec la mairie permettant d'assurer une pérennité au projet même en cas de changement d'équipe municipale aux prochaines élections.

#### ***5) Les perspectives de l'association sur ce nouveau site***

- Observation du plan détaillé. Les différents espaces : serre / pépinière ; jardin clos de 400 m<sup>2</sup> ; poulailler ; mare ; espace jeux ; grands espaces de culture ; bacs de plantes aromatiques et médicinales ; parcours de promenade.
- Cheminement PMR permettant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la activités locales

- Terrain ouvert au public pour s'y promener, découvrir une grande diversité de plantes, de techniques de culture. Un chemin piétonnier traversera le site pour passer du parc de loisirs à la route de Saint Chéron. Des panneaux explicatifs viendront agrémenter le jardin pour donner davantage de détails. Seront clos, l'espace central pour éviter les dégradations des animaux (chevreuils, ragondins...), la mare pour des raisons de sécurité et l'espace serre, pépinière qui permettra de stocker une partie du matériel de l'association ainsi que les plants destinés aux jardins d'école, jardins partagés et autres...
- Des semaines buissonnières pendant les vacances pourront être organisés plus souvent puisque la salle des fêtes permettra de maintenir les activités quelle que soit la météo.
- Une communication plus grande sera effectuée pour venir fêter l'anniversaire des enfants sur le site.
- Partenariat à envisager avec la commune ou le comité des fêtes pour organiser la fête du jardin mais aussi des trocs plantes et marchés de producteurs.
- Si le développement de l'association le permet, sur une parcelle de la mairie, mise en place d'un jardin potager partagé pour des habitants de la commune désireux d'obtenir des légumes peu chers de qualité. Le projet est à construire.

## ***6) Les travaux déjà engagés***

- Délimitation des zones pour la future cabane, le cheminement PMR, le poulailler, le jardin et les serres.
- Pose du fumier et du foin pour alléger le sol sur les zones de culture
- Installation du futur poulailler
- Transplantation des arbustes et des arbres
- Partenariat avec la commune pour l'obtention de subventions régionales qui permettront l'aménagement du site. Devis réalisés auprès des artisans (charpente et maçonnerie pour la cabane ; entreprise pour le cheminement PMR ; artisan pour la clôture et les portillons du jardin)
- Reste à charge de l'association pour une installation réussie sur ce nouveau site (une machine agricole ; une mare pédagogique avec sa clôture ; arbres et arbustes pour les nouveaux massifs ; clôture ; panneau photovoltaïque pour la cabane ; pergolas...

## ***7) Les axes à poursuivre en 2024.***

- **Poursuite des animations pédagogiques** en accueillant les écoles, les centres de loisirs et centres sociaux.

- **Reprise des ateliers adultes** (avec de nouveaux partenaires : céramiste, artiste peintre, productrice de PAM) au jardin ou dans la salle des fêtes de Mézières.

- **Création de jardins pédagogiques ou partagés au sein des écoles ou des communes.**

Conseils (jardinage, entretien, exploitation pédagogique). Mise en relation de différents partenaires (municipalité, associations locales, enseignants, élèves et parents).

- **Les mercredis découvertes.** (A partir de 4 ans) :

"redécouvrir la nature et jouer dans un cadre naturel"

Activité encadrée puis jeux libres (du matériel et des jeux mis à disposition).

Accueil d'enfants de 10h00 à 12h00.

De mars à début juillet

Reprise en septembre.

- **Les vacances buissonnières.** (A partir de 4 ans) :

La première semaine des vacances. Accueil de 8h30 à 17h30 pour les familles qui travaillent de bonne heure ou qui ne peuvent récupérer leur enfant à la fin des activités.

Programme des mercredis découvertes et vacances buissonnières (orientation, jardinage, bricolage divers, conception d'animaux en bois à peindre pour décorer le jardin, promenades contées, jeux sensoriels, tissage naturel, empreinte végétale, teinture végétale ...)

Deux membres présents signalent que la communication concernant les vacances buissonnières donnent l'impression que les activités ne sont destinées qu'aux petits. Il faudrait mentionner que l'association accueille les enfants jusqu'à 14 ans.

- **Troc plantes** en avril au parc de loisirs de Mézières et sur le nouveau site.

- **Fête du jardin** (journée inauguration, portes ouvertes avec marché de producteurs, repas et concert) à définir. Au mois de juin, le jardin ne sera pas encore structuré dans sa globalité. En septembre, M le maire précise que des travaux seront en cours pour la réalisation du pumtrack.

### **8) Recherche de subventions en 2024 pour :**

- Aménager rapidement le nouveau site et atténuer les difficultés d'accueil des écoles en plein déménagement.

- Employer un nouvel animateur et pérenniser l'emploi actuel de Morgane Jouy.

### **9) Modification de l'adhésion :**

Nous nous sommes rendus compte que beaucoup de personnes suivaient la progression de l'association sans être adhérent pour autant. L'assemblée générale

propose et adopte donc désormais une adhésion symbolique à 1€ (enfant comme adulte) afin d'ouvrir notre action au plus grand nombre.